

QUEL DROIT DU TRAVAIL POUR DEMAIN ?

Analyses croisées en droit et économie

Le droit du travail français et le code correspondant qui ne rassemble qu'une partie de ses règles, font l'objet depuis quelques mois de toutes les attentions, souvent critiques. Les débats vont bon train, alimentés par des réflexions de tous bords : Pascal Lokiec (« Il faut sauver le droit du travail ! »), Institut Montaigne (« Sauver le dialogue social : priorité à la négociation d'entreprise »), Fondation Terra Nova (« Réformer le droit du travail ») sans oublier le pamphlet signé Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen publié en juin 2015 (« Le travail et la loi ») dénonçant la complexité du droit du travail et ses effets néfastes sur l'emploi.

Dans le même temps, à quelques mois de l'ouverture de la campagne présidentielle, le gouvernement annonce une réforme ambitieuse, de vaste ampleur, et multiplie les expertises : rapport Combrexelle sur « La négociation collective, le travail et l'emploi », rapport Quinqueton sur la restructuration des branches, rapport du Comité Badinter sur les principes essentiels du droit du travail, rapport Césaro sur le renouvellement et l'extinction des accords collectifs.

Le projet de loi El Khomri, qui intervient alors que les deux précédentes réformes de l'été 2015 (loi Macron pour la croissance et l'activité, loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi) ne sont pas encore digérées, vise quant à lui à « instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs ».

Ce projet, censé constituer la première étape de LA grande réforme, avant même d'être présenté en conseil des ministres (prévu le 9 mars) et que le débat ne commence, fait l'objet de vives contestations qui traduisent pour le moins un manque de confiance politique vis-à-vis d'une réforme entreprise sans lignes directrices suffisamment définies.

Dans ce contexte de fortes turbulences et en plein vent des réformes, l'objectif de ce colloque est de croiser les analyses d'économistes et de juristes du travail pour tenter de façon constructive, de dégager quelques idées claires sur trois questions essentielles : le Code du travail, le contrat de travail, la négociation collective... sans oublier de resituer les projets de réforme en cours dans leur environnement international.

Le Master 2 Droit du travail et de l'emploi de l'Université de Toulouse a été créé par le Professeur Michel DESPAX en 1995. Il est actuellement dirigé par le Professeur Lise CASAUX-LABRUNEE.



Cette formation de niveau bac+5 a vocation à former des juristes spécialisés en droit social dotés d'un fort potentiel d'analyse et d'expertise, capables d'appréhender les problématiques de plus en plus complexes et les évolutions d'une matière en perpétuel mouvement tant au plan national qu'international.

A partir d'une grille d'enseignements commune couvrant tous les aspects du droit social, sa particularité est d'offrir deux voies aux étudiants qui y entrent :

- une voie exclusivement professionnelle sanctionnée par un stage de longue durée ;
- une voie dite « recherche » qui exige la réalisation d'un mémoire permettant de valider des compétences supplémentaires d'analyse, de synthèse et rédactionnelles sur un sujet donné, généralement d'actualité.

Quelle que soit la voie choisie, tous les étudiants réalisent un stage (plus ou moins long selon la voie choisie) en entreprise, cabinet d'avocats ou d'expertise-comptable, administration...

Les enseignements et séminaires sont assurés par une équipe pédagogique composée à la fois d'universitaires et de praticiens (avocats, juristes d'entreprises, inspecteur du travail...) de façon à ce que chaque question puisse être traitée sous un angle à la fois conceptuel et pratique.

La formation ainsi conçue ouvre une large palette de débouchés professionnels : barreau, magistrature, conseil aux entreprises, enseignement et recherche (en France et à l'étranger), journalisme juridique, inspection du travail, juristes spécialisés dans les fonctions RH, postes à responsabilités dans les entreprises ou les organisations professionnelles...

En prise directe avec les milieux professionnels, elle bénéficie de solides partenariats.

La promotion 2015-2016 est parrainée par les Editions Wolters Kluwer, en la personne de Françoise CHAMPEAUX, Rédactrice en chef de la Semaine sociale Lamy.



COLLOQUE

MASTER 2 DROIT DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

*Sous la direction de Lise Casaux-Labrunée,
Professeur à l'Université Toulouse Capitole*

QUEL DROIT DU TRAVAIL POUR DEMAIN ? *Analyses croisées en droit et économie*

VENDREDI 11 MARS 2016

14h-18h30

Université Toulouse Capitole - Site de l'Arsenal
AMPHI HEBRAUD (B)

Intervenants :

Lise CASAUX-LABRUNÉE, Professeur à l'Université Toulouse Capitole
Frédéric CHERBONNIER, Professeur des universités, Sciences Po Toulouse
Cyril COSME, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France
Pascal LOKIEC, Professeur à l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense
Patrick QUINQUETON, Conseiller d'Etat
Christophe RADÉ, Professeur à l'Université de Bordeaux
Jean TIROLE, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Prix Nobel d'économie 2014

Débats animés par

Françoise CHAMPEAUX, Rédactrice en chef de la *Semaine sociale Lamy*

Inscription obligatoire : asso.mdte@gmail.com

Equipe d'accueil et organisation : Céline ABRATE, Laura BELLINI, Maëva DELMAS, Clémence GBENOU, Amandine MARIN, Charlotte PARIS, Céline PRADAYROL, Coralie RICHTON, Elise TREGUER (étudiants du Master 2 DTE, promotion 2015-16)

Université Toulouse Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse Cedex 9



INSTITUTE for
ADVANCED
STUDY in
TOULOUSE

Plus Laboris FRANCE
CAPSTAN AVOCATS

Semaine sociale Lamy

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



Organisation
internationale
du Travail



ASSOCIATION
MICHEL DESPAX
DROIT - TRAVAIL - EMPLOI

anct

Association Nouveau Code du Travail

Crédit Mutuel



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE
INSTITUT DE
DROIT PRIVÉ



13h30 - Accueil des participants par les étudiants du M2DTE

13h45 - Ouverture des travaux par **Bruno SIRE**,
Président de l'Université Toulouse Capitole

14h - Un nouveau Code du travail ?

Lise CASAUX-LABRUNÉE, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, responsable du projet de recherches « Evaluation du nouveau Code du travail » (2008-2010)

Etudiants du Master 2 droit du travail et de l'emploi :

Nadège ANDRÉ (Pourquoi un nouveau Code ?)

Margaux BIANCHETTI (Quels principes ?)

Nicolas PIREZ (Quelles techniques ?)

Christophe RADÉ, Professeur à l'Université de Bordeaux, ancien membre du comité des experts de la commission de recodification du Code du travail (2005- 2008)

15h - Un nouveau contrat de travail ?

Pascal LOKIEC, Professeur à l'université Paris Ouest-Nanterre La Défense, auteur de « Il faut sauver le droit du travail ! », Editions Odile Jacob 2015

Jean TIROLE, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Président de la Toulouse School of Economics (TSE), Prix Nobel d'Economie 2014, auteur avec Olivier Blanchard du rapport « Protection de l'emploi et procédures de licenciement » remis au Conseil d'analyse économique (2003)

Pause

16h30 - Une nouvelle dynamique de négociation collective ?

Patrick QUINQUETON, Conseiller d'Etat, auteur du rapport sur la restructuration des branches professionnelles remis à la Ministre du travail (déc. 15)

Frédéric CHERBONNIER, Professeur des universités, directeur de la préparation à l'ENA de Sciences Po Toulouse, directeur des relations extérieures de l'IAST, chercheur à la Toulouse School of Economics (TSE)

17h30 - La réforme du droit du travail français dans l'environnement international

Cyril COSME, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France

Débats animés par
Françoise CHAMPEAUX,
Rédactrice en chef de la *Semaine sociale Lamy*
Marraine de la promotion 2015-16 du
Master 2 Droit du travail et de l'emploi

18h30 - Fin des travaux